

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FEVRIER 2018**

Etaient présents :

Mmes : GIRARDEAU L, LEPELTIER M, MONTAVILLE Y, OUVRARD B, PROUST N, ROUSSEAU MC,
Mrs : BRETAIRE J, CILONA R, CLEMENT D, DERRE F, DUCKMAN M, FORGES P, GOULETTE Y,
MALLEVILLE J, RAMADE T,

Etaient absents excusés avec pouvoir :

Mme HAMAMA Karine qui a donné pouvoir à M. FORGES Philippe
Mme ROSELLO Valérie qui a donné pouvoir à M. GOULETTE Yvan
Mme STERVINOU Annick qui a donné pouvoir à Mme ROUSSEAU Marie Christine
M. RIVIERE José qui a donné pouvoir à Mme LEPELTIER Martine

Etaient absents excusés sans pouvoir :

Madame DROUET-BÂCLE Isabelle
Monsieur PETITJEAN Laurent

Sont également excusés :

Madame GOUSSET et M. FOUCHÉ de la Trésorerie Mancelle et de l'Agglomération

Etaient absents :

Mme MARTIN Claudine
M. JOLY Stéphane

Secrétaire de séance : Monsieur MALLEVILLE Jérôme

↳ L'examen du procès verbal du Conseil Municipal du 8 janvier 2018 n'appelle pas de remarque particulière.
↳ Monsieur GOULETTE Yvan, Maire informe les membres du Conseil Municipal que le dossier concernant l'approbation du règlement intérieur des services de la commune a été retiré de l'ordre du jour car en attente de l'avis du Comité Technique.

Il est procédé à l'ouverture de l'ordre du jour.

I – ADMINISTRATION GENERALE

1/AG : DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADES

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 30 janvier 2018,

Décision

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents de fixer pour l'année 2018 le ratio suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité :

Grade d'origine	Grade d'avancement	Ratio « promus » « promouvables » %
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	100 %
Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles principal de 1ère classe	100 %
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	100 %

2/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet (30h), à compter du 1^{er} avril 2018, afin de pouvoir nommer un agent dont les missions sont conformes à l'exigence du poste.

3/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe à temps non complet (33h), à compter du 1^{er} avril 2018, afin de pouvoir nommer un agent dont les missions sont conformes à l'exigence du poste.

4/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (35h), à compter du 1^{er} avril 2018, afin de pouvoir nommer un agent dont les missions sont conformes à l'exigence du poste.

5/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF, D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE ET D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, suite à la création des postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe et d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, la suppression des postes suivants, à compter du 1^{er} avril 2018 :

- D'adjoint administratif à temps non complet (30h)
- D'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (33h)
- D'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet (35h)

6/AG : SIGNATURE DES CONVENTIONS PRISES POUR L'ANIMATION DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Monsieur Yvan GOULETTE, Maire, présente les conventions passées avec les organismes ci-dessous pour les animations des temps d'activités périscolaires :

➤ Club omnisports Saint Saturnin Football :

Sport en intérieur auprès des élèves des classes de l'école élémentaire pendant les temps d'activités périscolaires, les lundis, jeudis et vendredis à partir du 8 janvier jusqu'au 23 février 2018 et initiation football du vendredi 16 mars au vendredi 29 juin 2018. Coût de l'activité : 850,00 €.

➤ Monsieur Arnaud ALEXANDRE :

Initiation au tennis auprès des élèves des classes de l'école élémentaire pendant les temps d'activités périscolaires, les lundis et jeudis à partir du 12 mars jusqu'au jeudi 5 juillet 2018. Coût de l'activité : 486,00 €.

➤ Ecole de Musique l'Hémiole :

Découverte des instruments de musique et chant auprès des élèves des classes de l'école élémentaire pendant les temps d'activités périscolaires, du mardi 9 janvier au mardi 3 juillet 2018. Coût de l'activité : 924,00 €.

➤ LMA 72 :

Séances de gymnastique auprès des élèves des classes de l'école maternelle pendant les temps d'activités périscolaires, du vendredi 12 janvier au vendredi 29 juin 2018. Coût de l'activité : 901,40 €.

➤ Profession Sport et Loisirs :

Initiation cirque auprès des élèves des classes de l'école maternelle pendant les temps d'activités périscolaires, du lundi 8 janvier au lundi 2 juillet 2018. Coût de l'activité : 907,63 €.

➤ Association les Garnements :

Activité kamichibaï auprès des élèves des classes de l'école maternelle pendant les temps d'activités périscolaires, du mardi 9 janvier au mardi 3 juillet 2018.

Atelier cinéma auprès des élèves des classes de l'école élémentaire pendant les temps d'activités périscolaire, du jeudi 11 janvier au jeudi 5 juillet 2018. Coût des activités : 2 880,00 €.

➤ **Echiquier Club du Mans :**

Activité jeu d'échec auprès des élèves des classes de l'école élémentaire pendant les temps d'activités périscolaires, les lundis et mardis à partir du 8 janvier jusqu'au mardi 3 juillet 2018. Coût de l'activité : 1 743,00 €.

➤ **Compagnie ZANKINA :**

Atelier percussions auprès des élèves des classes de l'école élémentaire pendant les temps d'activités périscolaires, du vendredi 9 février au vendredi 29 juin 2018. Coût de l'activité : 850,00 €.

Décision

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions présentées ci-dessus.

II - FINANCES

1/FINANCE – VOTE DU BUDGET 2018 (ANNEXE 1)

Monsieur Yvan GOULETTE, Maire, laisse la parole à Monsieur Philippe FORGES, Adjoint au Maire chargé des finances et du budget qui présente les projets de budgets étudiés en commission des finances.

Décision

✎ Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'adopter le budget primitif 2018 qui se décompose comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	3 414 524,65 €
Recettes de fonctionnement :	3 414 524,65 €
Dépenses d'investissement :	1 466 717,10 €
Recettes d'investissement :	1 466 717,10 €

2/ FINANCE – CREATION D'UNE AIRE DE CAMPING CARS : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AINSI QUE TOUT AUTRE ORGANISME SUSCEPTIBLE D'OCTROYER DES SUBVENTIONS POUR CETTE REALISATION

Monsieur Yvan GOULETTE, Maire laisse la parole à Monsieur Philippe FORGES, Adjoint au Maire chargé des finances et du budget qui rappelle que lors du Conseil Municipal du 27 novembre 2017, il a été décidé la création d'une aire de camping cars qui prendra place sur le terrain nommé « Le Pré du Pont », parcelle cadastrée AB 178, au niveau de la maison des jeunes.

La construction de celle-ci doit débiter très prochainement pour voir un achèvement à la date du 1^{er} Juin de cette année.

Décision

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorisent Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Sarthe ainsi qu'à tout autre organisme susceptible d'octroyer des subventions pour cette réalisation.

III AMENAGEMENT ET URBANISME

1/URBA : VENTE DE LA PARCELLE SITUEE AU LIEUDIT : « CHAMP DU BOIS » BOULEVARD DE MAULE A SAINT SATURNIN, CADASTRÉE SECTION D N° 6 D'UNE SUPERFICIE DE 62a 31 ca

Monsieur Yvan GOULETTE, Maire laisse la parole à Monsieur Roger CILONA, Adjoint au Maire, chargé de l'aménagement et de l'urbanisme qui rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération du 15 mai 2017, il avait été décidé la vente de la parcelle cadastrée section D N°6 à la SCCV Maule domiciliée 118, Avenue du Général Leclerc 75014 PARIS.

Aujourd'hui ce projet ne s'est pas concrétisé, il convient donc d'annuler la délibération du 15 mai 2017.

Un autre projet a été présenté par la Société NEXITY IR PROGRAMMES LOIRE, société par actions simplifiées, dont le siège est 25, Allée Vauban CS50068 59568 LA MADELEINE. Ladite Société étant représentée par NEXITY REGIONS IV, société en nom collectif, dont le siège social est 19, rue de Vienne 75801 PARIS.

Il est rappelé qu'une adaptation du PLU a été réalisée pour permettre la réalisation de ce projet avec la définition d'orientation d'aménagement.

Décision

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

↳ D'annuler la délibération du 15 mai 2017.

↳ De se prononcer sur la vente de la parcelle située à Saint Saturnin lieudit « Champ du Bois » Boulevard de Maule, cadastrée section D N°6 d'une superficie de 62a 31ca, à la Société NEXITY IR PROGRAMMES LOIRE, société par actions simplifiées, dont le siège est 25, Allée Vauban CS50068 59568 LA MADELEINE. Ladite Société étant représentée par NEXITY REGIONS IV, société en nom collectif, dont le siège social est 19, rue de Vienne 75801 PARIS.

↳ De fixer le prix de vente à : 300 000 € (avis des domaines reçu le 9 novembre 2016)

↳ De désigner l'étude notariale d'Aigné pour rédaction des actes

↳ De préciser que les frais d'acte seront supportés par l'acquéreur.

↳ De noter que Monsieur le Maire ou toute personne désignée par lui signera tout document se rapportant à ce dossier.

IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

↳ Point sécurité

Monsieur Yvan GOULETTE, laisse la parole à Monsieur Philippe FORGES qui informe les membres du Conseil Municipal, de sa participation à une réunion organisée avec la gendarmerie et les représentants des Communes de La Chapelle St Aubin, Aigné, La Milesse, Saint Saturnin et La Bazoge concernant le développement de la sécurité sur les communes.

Les vols chez les particuliers sont toujours présents, malgré des contrôles routiers fréquents, les voleurs arrivent souvent à passer au travers.

Les services de gendarmerie ont décidé de procéder à une surveillance des chemins de randonnée avec une équipe en VTT. Pour ce faire, ils doivent acquérir deux VTT électriques.

Le budget présenté pour deux vélos est de l'ordre de 6 000 €.

C'est pourquoi, il est fait appel à chaque commune pour une participation d'environ 1 200 € afin de pouvoir acheter ces VTT.

Si le principe est accepté par les Communes de La Chapelle St Aubin, Aigné, La Milesse, Saint Saturnin et La Bazoge, l'achat des VTT sera fait par la Mairie de La Chapelle St Aubin qui conventionnera ensuite avec chaque commune pour récupérer la somme de 1 200 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents donnent un accord de principe à l'achat de ces deux VTT.

Monsieur GOULETTE précise que la convention sera présentée lors d'un prochain conseil municipal si l'opération se concrétise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h35.

Le Secrétaire,
Jérôme MAILLEVILLE



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (-RAR + propos)
01	Charges à caractère général	100 000,00	0,00	612 700,00	0,00	812 700,00
02	Charges de personnel et tous associés	1 000 423,00	0,00	1 005 720,00	0,00	1 005 720,00
03	Dotations et subventions	84 103,00	0,00	85 950,00	0,00	85 950,00
04	Autres charges de gestion courante	527 538,00	0,00	530 000,00	0,00	530 000,00
05	Total des dépenses de gestion courante	2 112 064,00	0,00	2 128 370,00	0,00	2 128 370,00
06	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
07	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
08	Dotations transferts (fonctionnement)	32 540,00	0,00	32 540,00	0,00	32 540,00
09	Total des dépenses liées au fonctionnement	2 192 264,00	0,00	2 192 264,00	0,00	2 192 264,00
10	Finances à la section (investissement)	750 330,00	0,00	750 330,00	0,00	750 330,00
11	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 470,00	0,00	3 470,00	0,00	3 470,00
12	Opérations d'ordre de transfert de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Total des dépenses d'ordre de basculement	753 800,00	0,00	753 800,00	0,00	753 800,00
TOTAL		3 278 371,00	0,00	3 414 024,00	0,00	3 414 024,00

D 602 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 414 024,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (-RAR + propos)
00	Stocks (0)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01	Immobilisations incorporelles (sauf 20-4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
03	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
06	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
09	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
43	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
44	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
47	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
56	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
59	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
81	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
83	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
84	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
86	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
88	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
91	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
95	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
96	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
97	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
98	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
99	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
101	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	Opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
105	Total des dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
107	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
108	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
109	Prélèvements sur les fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110	Autres ressources affectées à des opérations d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	742 345,45	812 770,00	
01611	Eau et assainissement	4 200,00	4 200,00	
01612	Energie - Electricité	48 500,00	50 000,00	
01622	Entretien	7 000,00	6 500,00	
01623	Alimentation	66 450,00	66 450,00	
01624	Produits de bâtiment	15 000,00	0,00	
01628	Autres fournitures non stockées	4 600,00	20 400,00	
01631	Fournitures d'entretien	9 150,00	8 850,00	
01632	Fournitures de petit équipement	39 782,45	38 910,00	
01633	Fournitures de voirie	2 500,00	2 025,00	
01634	Vêtements de travail	2 300,00	5 100,00	
01636	Fournitures administratives	4 200,00	4 200,00	
01637	Livres, objets, cartes, ... (bibliothèques et bibliothèques)	3 450,00	3 450,00	
01638	Fournitures sociales	14 450,00	13 800,00	
01639	Autres matières et fournitures	4 000,00	4 000,00	
011	Contrats de prestation de services	80 200,00	104 670,00	
0122	Credit-bail mobilier	1 300,00	900,00	
0135	Locations mobilières	33 200,00	67 026,00	
014	Charges locales et de copropriété	1 950,00	950,00	
01521	Travaux	36 300,00	20 500,00	
01522	Entretien et réparations bâtiments publics	70 250,00	70 000,00	
01523	Entretien et réparations autres bâtiments	5 000,00	6 800,00	
01524	Entretien et réparations voiries	5 000,00	10 000,00	
01525	Bois et forêts	35 400,00	34 500,00	
01551	Matériel roulant	9 300,00	15 800,00	
01552	Autres biens mobiliers	2 430,00	2 070,00	
0155	Manutention	35 500,00	37 050,00	
0161	Assurances multirisques	6 000,00	6 850,00	
0162	Assurances obligatoires dommage - construction	6 000,00	0,00	
0168	Autres assurances (assurance		850,00	
017	Etudes et recherches	2 000,00	21 950,00	
0182	Documentation générale et technique	1 142,00	7 325,00	
0215	Vernement à des organismes de formation	2 000,00	4 050,00	
0216	Indemnités au comptable et aux délégués honoraires	670,00	670,00	
0221	Frais d'actes et de contentieux	12 000,00	24 702,00	
0222	Amorces et mandats	8 000,00	18 600,00	
0223	Frais et célérités	15 200,00	13 900,00	
0227	Catalogues et imprimés	1 200,00	1 200,00	
0231	Publications	18 450,00	10 800,00	
0231	Divers	3 000,00	2 400,00	
0251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	
0256	Régions	1 000,00	9 000,00	
0261	Frais d'investissement	8 000,00	8 000,00	
027	Frais de télécommunications	12 700,00	18 050,00	
0281	Services bancaires et assimilés	600,00	50,00	
0282	Concours divers (concours...)	700,00	3 250,00	
0283	Frais de gardiennage (logica, foris et bois communiaux -		130,00	
0284	Autres services extérieurs	8 100,00	9 170,00	
0312	Taxes foncières	14 000,00	2 050,00	
0315	Taxes et impôts sur les véhicules		2 050,00	
0317	Autres impôts, taxes... (autres organismes)	5 700,00	5 617,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 008 826,50	1 003 730,00	
0210	AUTRE personnel extérieur	27 000,00	25 102,00	
0311	Vernement de travail	11 410,00	11 375,00	
0312	Contributions versées au F.A.L.L.	3 150,00	2 843,00	
0316	Contributions CNRPT et Centres de gestion	11 000,00	10 650,00	
0318	Autres impôts, taxes... sur rémunérations	1 820,00	1 705,00	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Personnel titulaire	811 700,00	835 801,00	
0413	Personnel non titulaire	42 022,00	45 756,00	
0418	Autres emplois d'insertion	18 500,00	0,00	
0451	Contributions à l'U.R.S.A.F.	169 160,00	153 015,00	
0453	Contributions aux cotisations de retraite	138 860,00	103 066,00	
0454	Contributions aux A.S.R.E.D.I.C.	4 110,00	3 021,00	
0455	Cotisations pour assurance du personnel	18 010,00	5 900,00	
0458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 590,00	7 210,00	
0475	Médecine du travail, pharmacie	3 895,00	3 480,00	
014	Attributions de produits	84 168,89	85 665,00	
730171	Dégrèvements locaux / propriétés non bâties (jeunes agriculteurs)	500,00	0,00	
730221	FNDR	74 665,00	74 665,00	
730223	Fonds de participation rattachés communales et intercomm.	9 000,00	11 000,00	
66	Autres charges de gestion courante	377 626,00	518 094,88	
051	Protections pour successions, brevets, licences, logiciels...	0,00	200,00	
0531	Indemnité	0,00	57 000,35	
0533	Cotisations de retraite	2 400,00	2 400,72	
0541	Crédits adhésifs en non-valeur	3 000,00	1 037,00	
057352	CCAS	10 000,00	10 000,00	
057361	SPIC	165 000,00	144 400,00	
05737	Autres établissements publics locaux	284 000,00	244 000,00	
0574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	35 250,00	54 982,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (4)	2 472 153,45	2 423 185,66	
66	Charges financières (b)	48 946,40	35 897,40	
20111	Intérêts rattachés à l'échéance	40 000,00	35 897,40	
67	Charges exceptionnelles (c)	66 000,00	0,00	
0718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000,00	0,00	
073	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	84 000,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (d)	32 149,34	27 216,77	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a-b-c-d	2 870 294,29	2 486 335,05	
023	Vernement à la section d'investissement	709 200,00	919 062,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (FR/FR)	3 420,00	10 067,00	
0587	Dotations aux amort. des investissements et opérations d'investissement	3 420,00	10 067,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	707 770,00	929 129,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction.		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	707 770,00	929 129,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 278 073,89	3 414 524,68	
	(* = Total des opérations réelles et d'ordre)			
	RESTES A REALISER 2017 (11)		0,00	
	D 002 RESULTAT REPORTE DU ANTICIPE (11)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		3 414 524,68	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE SAINT SATURNIN - 72 - COMMUNE DE ST SATURNIN		BP	2010
III - VOTE DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			
		III	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
613	Annulations de charges	28 044,00	25 214,00	
6419	Remboursements sur dérogations au personnel	28 000,00	25 214,00	
70	Produits des services, de domaines et ventes diverses	170 000,00	173 000,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	2 000,00	
70323	Indemnités d'occupation du domaine public communal	3 000,00	0,00	
7037	Indemnités et profits des services participatifs et d'intérêt par concours locaux	135 000,00	170 000,00	
73	Impôts et taxes	11 000,00	1 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 299 786,00	1 314 093,00	
73112	Taxes sur le Vélux Ajolée des Entreprises	882 000,00	882 000,00	
73113	Taxes sur les Surfaces Commerciales	132 000,00	154 803,00	
73114	Impôts fonciers sur les Entreprises de Réseau	30 000,00	45 000,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	7 000,00	8 000,00	
73212	Dotations de solidarité communales	1 000,00	3 000,00	
73223	Fonds de précaution réserves communales et Intercom	18 000,00	18 000,00	
7328	Droits de place	31 000,00	20 000,00	
7362	Taxes de place	100,00	100,00	
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure	65 000,00	63 000,00	
7388	Autres taxes diverses	153 000,00	110 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	10 000,00	10 000,00	
7411	Dotation scolaire	351 000,00	343 800,00	
7421	Dotation de solidarité rurale	288 000,00	275 000,00	
7432	Compensation pour perte de taxe additionnelle ..	27 000,00	28 000,00	
74314	Dotation unique compensations spécifiques aux producteurs EMI - Compensation au titre de la CET (CAVE et CPE)	16 000,00	16 000,00	
7433	Emit - Compensation au titre de la CET (CAVE et CPE)	1 100,00	900,00	
7434	Emit - Compensation au titre des cotisations des taxes fonc	2 700,00	100,00	
7435	Emit - Compensation au titre des cotisations de taxe d'hab	4 400,00	3 500,00	
75	Autres produits de gestion courante	15 700,00	20 000,00	
752	Revenus des immeubles	16 716,00	27 000,00	
7514	Revenus sur l'usage hydraulique	15 618,00	25 000,00	
7585	Autres produits divers de gestion courante	1 200,00	1 200,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+76)		1 937 766,00	1 882 837,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
7783	Produits exceptionnels divers	629 010,00	629 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		629 010,00	629 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (d)	2 487 756,00	2 517 837,00	
043	Opérations d'ordre à l'initiative de la section de fonction		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (e = Total des opérations réelles et d'ordre)		3 487 766,00	2 617 837,00	
RESTES A REALISER 2017 (10)				0,00
R 602 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				836 697,45
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 414 534,45

COMMUNE DE SAINT SATURNIN - 72 - COMMUNE DE ST SATURNIN		BP	2010
III - VOTE DU BUDGET			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			
		III	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
610	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			0,00
2041431	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			0,00
	Opération d'équipement n° 10 (5)	16 000,00	20 000,00	
	Opération d'équipement n° 279 (5)	195 832,60	214 780,00	
	Opération d'équipement n° 280 (5)	99 350,61	4 586,61	
	Opération d'équipement n° 280 (5)		1 600,00	
	Opération d'équipement n° 287 (5)	70 488,45	35 484,00	
	Opération d'équipement n° 286 (5)	8 280,00	11 670,00	
	Opération d'équipement n° 340 (5)	8 000,00	22 000,00	
	Opération d'équipement n° 306 (5)	17 490,00	8 907,00	
	Opération d'équipement n° 314 (5)	20 000,00	10 000,00	
	Opération d'équipement n° 310 (5)	160 368,20	114 822,00	
	Opération d'équipement n° 300 (5)		12 000,00	
	Opération d'équipement n° 321 (5)		40 000,00	
	Opération d'équipement n° 324 (5)	90 217,35	187 579,25	
	Opération d'équipement n° 325 (5)	14 800,00	42 480,00	
	Opération d'équipement n° 326 (5)	667 838,04	15 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	1 244 743,03	817 129,00	
56	Emprunts et dettes assimilées			
1601	Emprunts en euros	200 000,00	103 060,00	
920	Emprunts en euros (investissement)	200 000,00	103 020,00	
920	Emprunts en euros (investissement)	20 000,00	20 000,00	
	Total des dépenses financières	220 000,00	213 600,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE				0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)				1 030 320,00
049	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			0,00
041	Opérations patrimoniales (10)			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 464 743,03	1 030 320,00	
(e = Total des dépenses réelles et d'ordre)				
RESTES A REALISER 2017 (11)				370 412,41
D 101 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				66 175,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 486 717,10

(1) Consulter les annexes budgétaires par section communale, au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Montants révisés à l'adoption.
(3) Le vote de l'assemblée délibérante pour l'investissement sur les opérations en euros.
(4) Montants révisés à l'adoption.
(5) Au 31/12/2010, les opérations en euros, D1 012 101.
(6) Au 31/12/2010, les opérations en euros, D1 012 101.
(7) Les opérations de transfert de fonds entre sections.
(8) Les opérations de transfert de fonds entre sections.
(9) Les opérations de transfert de fonds entre sections.
(10) Les opérations de transfert de fonds entre sections.
(11) Les opérations de transfert de fonds entre sections.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/01/2018							Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice	
	Couverture ? GN (13)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges financières (15)		Intérêts perçus (16)
						Type de taux (12)	Index (12)	Niveau de leur émis à la date de vote du budget (14)				
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 889 968,34					102 932,13	35 897,60	0,00	2 418,70
1641 Emprunts en euros (164)		0,00		1 889 968,34					102 932,13	35 897,60	0,00	2 418,70
501142101	N	0,00		40 442,44	1,50	F		-4,72	38 597,34	1 401,30	0,00	0,00
MNT137170R200	N	0,00		58 244,27	7,50	F		-4,72	12 595,72	3 843,88	0,00	0,00
MNT102842R217	N	0,00		201 188,19	3,25	V	ELIBOR	3,8100	23 445,63	16 900,12	0,00	2 418,70
502100	N	0,00		56 000,00	5,50	N		1,3643	16 000,00	0,00	0,00	0,00
081724	N	0,00		182 630,00	8,75	V		2,1691	21 190,00	0,00	0,00	0,00
5011643103	N	0,00		167 133,11	8,30	V		1,2100	16 843,66	0,00	0,00	0,00
50108119	N	0,00		267 935,20	7,80	F		2,30	26 841,90	7 983,30	0,00	0,00
010418	N	0,00		177 300,00	17,80	F		1,70	0 000,00	3 016,30	0,00	0,00
510432	N	0,00		184 429,04	17,80	F		1,70	8 700,00	2 628,30	0,00	0,00
502627	N	0,00		487 909,09	18,50	F		0,30	25 000,00	0 000,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 889 968,34					102 932,13	35 897,60	0,00	2 418,70

(8) S'agissant des aménagements d'une ligne de trésorerie, il faut faire apparaître le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice concerné et le virement correspondant au virement constaté.

(9) Si l'emprunt est soumis à reversement, il convient de compléter le tableau « état » des opérations de couverture.

(11) Catégorie d'emprunt. Emprunt A = 1) la classification des emprunts servent le budget de la commune ICCB0100170 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : composite (c'est à dire le taux variable qui n'est pas soumise de la somme le simple addition d'un taux fixe de référence et d'une marge exprimée en points pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés, voir annexes.

(14) Tous autres opérations de couverture éventuelles. Expliquer du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6011 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 606.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 706.